

	Programme Formation / Test CACES® R.485 : Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant	Réf : S.PEDA / PGM R .485 Version applicable au 19.03.25
--	---	---

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) Recommandation 485

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Catégories concernées
Durée définie en fonction de l'expérience du candidat et du nombre de catégorie 14h, 21h, 28h Durée de rattrapage ajustable en cas d'échec en fonction des préconisations du 1 ^{er} testeur	Toute personne appelée à conduire un chariot automoteur gerbeur, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.485 de la CNAM	Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions.	Minimum :1 Maximum :8	1 ; 2 <i>Catégorie 1</i> Gerbeurs automoteur à conducteur accompagnant 1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 <i>Catégorie 2</i> Gerbeurs automoteur à conducteur accompagnant Hauteur de levée > 2,50 m

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :

Appliquer la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
 Conduire en sécurité un gerbeur représentatif de la recommandation R.485 de la CNAM
 Réaliser des opérations : de chargement / déchargement de camion à partir d'un quai ou hayon , de déplacement de charges , de stockage et déstockage en palettier , de gerbage en pile , de transfert de charges diverses , de manutentionner diverses charges (longue , déformable...)
 Effectuer les adéquations nécessaires à chaque manutention
 Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification , entretien, maintenance)

Validité du titre	La validité du CACES® obtenu est de 5 ans.
Titres et qualités du formateur / testeur	Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans le levage et la manutention. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur
Moyens pédagogiques	Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique certifié selon la R.485 de la CNAM, gerbeurs correspondants aux catégories concernées.
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation un chariot automoteur gerbeur ou sur votre site avec vos moyens.
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de formation sur la thématique dispensée et du CACES® en version dématérialisée en cas d'obtention

Formation théorique (commune à l'ensemble des catégories de la R.485)

- **Introduction :** Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.
- **Connaissances générales**
Le conducteur, les différents acteurs de l'entreprise, les principaux acteurs en prévention des risques professionnels, le dispositif CACES®.
- **Technologie des gerbeurs**
- **Catégories de gerbeurs et de CACES®**
- **Tableau - abaque de charges**
- **Règles de circulation applicables aux gerbeurs**
- **Risques liés à l'utilisation des gerbeurs et moyens de prévention associés**
- **Exploitation des gerbeurs**
- **Vérification d'usage des gerbeurs**

Formation pratique (sur la catégorie concernée par la convention du stagiaire)

Exercices pratiques conformes au référentiel de la R.485 et à la catégorie de gerbeur. Evaluation pratique continue durant la formation.

- **Prise de poste et vérification**
- **Adéquation du gerbeur à l'exercice demandé, repérage, balisage**
- **Positionnement et manœuvres**
- **Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance**

Tests (Evaluation des objectifs)

Test théorique QCM d'une durée d'une heure. Les conditions de réussite sont imposées par la R.485 et précisées au démarrage du test.

- **Connaissances générales, technologie et stabilité des gerbeurs, tableau - abaque de charges et exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant**

Test pratique : Epreuve chronométrée sur chaque catégorie. Les conditions de réussite sont imposées par la R.485 et précisées au démarrage du test.

- **Prise de poste et mise en service, conduite, manœuvres, fin de poste – maintenance**

	Programme Formation / Test CACES® R.485 : Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant	Réf : S.PEDA / PGM R .485 Version applicable au 19.03.25
--	---	---

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) Recommandation 485

Références de la certification

Certificateur : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Date d'enregistrement : 28/11/2024

Date d'échéance : 28/11/2029

	<i>Codes Répertoire Spécifique (RS)</i>	
<i>Catégorie 1</i>	<i>Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant</i>	RS6937
<i>Catégorie 2</i>	<i>Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée >2.50 m</i>	RS6938